



Di.Re

**Donne in Rete contro la violenza
ONLUS**

Présentation de l'Association nationale des Centres contre la violence en Italie

L'Association nationale Di.Re "Donne in Rete contro la violenza" (Réseau des femmes contre la violence) est née le 29 septembre 2008; c'est la première association nationale italienne des centres non institutionnels gérés par des associations féminines qui luttent contre la violence et affrontent le thème de la violence des hommes sur les femmes en partant du principe que l'origine de la violence se place dans l'historique mais encore actuelle disparité de pouvoir entre hommes et femmes dans les différents contextes sociaux.

L'association Di.Re se fixe comme objectif la mise en place d'une action politique nationale qui, en s'appuyant sur l'expérience des centres existant dans les diverses réalités locales, mire à l'activation de projets capables de produire un changement culturel et une transformation de la société italienne en ce qui concerne le phénomène de la violence des hommes sur les femmes.

L'association nationale Di.Re réunit dans son projet politique 54 Centres et les Refuges qui accueillent les femmes victimes de violence, et qui en 20 ans d'activité, ont divulgué sur tout le territoire national connaissances et études sur le thème de la violence aux femmes, donnant aide et assistance à des milliers de femmes qui, avec leurs enfants, veulent sortir de la situation de violence et conquérir la liberté.

Di.Re veut divulguer la méthodologie et l'activité des Centres et des Refuges qui existent sur le territoire national, promouvoir projets de recherche et d'étude, initiatives qui ont pour but de faire connaître le phénomène de la violence à travers la réflexion sur les expériences, la formation continue des Centres et leur diffusion sur le territoire et ainsi faire connaître et activer dans la société la perception de l'entité et de la gravité du phénomène de la violence sur les femmes, la faire inscrire comme crimes contre l'humanité, quelque soit la couleur de la peau et la nationalité de l'homme qui l'exerce et de la femme qui la subit.

Di.Re se place comme interlocuteur avec les institutions nationales et internationales pour élaborer et/ou modifier les normes relatives aux droits des femmes en s'appuyant sur le patrimoine des connaissances acquises grâce à l'élaboration de l'expérience

professionnelle accumulée dans toutes les années d'activité des Centres, afin d'individualiser, mettre en valeur et diffuser des exemples de bonnes pratiques de lutte à la violence mises en place au niveau local, national et international, de renforcer l'activité des Centres et des Refuges qui existent et favoriser la mise en place d'un réseau de nouveaux centres contre la violence.

Février 2009

www.direcontrolaviolenza.it